EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **22 février 2008**

AUJOURD'HUI **vingt deux février deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 15 février 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Louis VIRGOULAY, Dominique ADENOT, Yves LEYCURAS, Pascal GENET, Christine DULAC-ROUGERIE, Françoise NOUHEN, Bernard DANTAL, Djamel IBRAHIM-OUALI, Monique BONNET, Alain BARDOT, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Odile SAUGUES, Patricia AUCOUTURIER, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Claudine BODET, Philippe BOHELAY, Gérard BOHNER, Jean-Pierre BRENAS, Michel CANQUE, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Michel FANGET, Georges FAURE, Roger GIRARD, Danièle GUILLAUME, Mireille LACOMBE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Serge LESBRE, Jean MAISONNET, Danielle MARTIN, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Christine PERRET, Yves REVERSEAU, Paula RIBEIRO, Eric SEVRE, Jean-Philippe VALENTIN**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Françoise BONVALLOT, Jean-Yves FAFOURNOUX, Claudine LAFAYE, Martine REMBERT**
Excusé(e)s :	**Valérie BERNARD**
Absent(e)s :	**Fatiha AMARA, Yves CARROY, Nicole DUMAS, Patricia GUILHOT, Paule OUDOT, Gilles-Jean PORTEJOIE, Alexandre POURCHON, Franck ROLLE**
Secrétaire :	**Paula RIBEIRO**

Monsieur FANGET quitte la séance à partir de la question n° 2.

SUBVENTIONS A DIVERS ORGANISMES ET ASSOCIATIONS DE L'ENSEIGNEMENT

La Ville de Clermont-Ferrand attribue chaque année des subventions à divers organismes et associations oeuvrant dans le domaine de l'enseignement et de la formation professionnelle : c'est pourquoi, au vu des dossiers remis et des crédits inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission le versement des subventions suivantes :

- *Associations des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement Public :*

750 € pour aider à l'organisation du « Rallye Mathématique Auvergne – Sétif » destiné aux élèves de classes de 3ème et seconde de l'Académie.

- *Espéranto Clermont :*

160 € pour aider l'association dont le but est la promotion et l'enseignement de la langue internationale Espéranto.

- *Association Lire la Ville :*

2 000 € pour la participation aux frais de transport des classes participantes au projet (environ 714 élèves).

- *Association des anciens élèves du Lycée Blaise Pascal :*

1 500 € pour contribuer à l'organisation de la Commémoration du Bicentenaire du Lycée.

- *Association pour la Formation Professionnelle et Permanente – Institut des Métiers :*

15 240 € - Aide au fonctionnement de l'organisme.

- *Association gestionnaire du Centre de Formation des Apprentis – B.T.P. Formation 63 :*

4 420 € - Aide au fonctionnement de l'organisme.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 26 février 2008

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe chargée des Affaires Scolaires

Jacqueline CHAPON